ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à

• respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.

• assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

• garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage, de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.

• ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.

• assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.

• mettre en œuvre les priorités du programme

- en prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
- en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
- en encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
- en promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

 Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées

• Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront

• Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. S'assurer que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes

• Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles

• Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.

· Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles

• Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement

• Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants

• Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants

• Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus

Pendant la mobilité

Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants

Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants

• Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Les encourager à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité

• Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte

• Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants

Après la mobilité

• Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité

 Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus, pour les résultats d'apprentissage, de manière satisfaisante pendant une période d'études/formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes/certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme

• Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et/ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme)

• Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves

 Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

• Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.

• Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

• Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.

• Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

• Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

• Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

• Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

• Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

• Afficher bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

LYCÉE PRIVÉ and LES ARCADES 13, rue du Vieux Collège B.P. 61830 - 21018 DIJON CEDEX Tél.03 80 68 48 28 - Fax 03 80 68 48 18

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter les lignes directrices ECHE qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

	Partenariats de Coopération et échanges de pratiques	
	Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes	
	Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus	
	Partenariats pour l'innovation	
Inder	Erasmus Action clé 3 (KA3):	
	Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:	

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : <u>https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr</u>

Call: EACEA-03-2020 — Erasmus: Action cle 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Superleur		
U Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020		
Langue originale [EN]		
Notre projet d'établissement, notre politique d'ouverture sur l'extérieur et stratégie internationale nous ont permis de développer des coopérations de qualité et de renforcer notre attractivité.		
Notre volet international fait partie intégrante de deux axes clés de notre projet d'établissement, à savoir : VALORISER L'OUVERTURE SUR LE MONDE et AFFIRMER LA DIMENSION INTERNATIONALE DE L'ETABLISSEMENT.		
Notre ouverture sur l'Europe a été accentuée chaque année par la participation à différents « programmes d'éducation et de formation tout au long d'une vie » avec la Hongrie, la République Tchèque, la Roumanie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Turquie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Ile de Malte, le Portugal, Chypre et la Suède.		
Le choix de nos partenaires se détermine en fonction des spécialités proposées et des secteurs d'activités en adéquation avec nos formations.		
En ce qui concerne les étudiants, les formations tertiaires sont privilégiées afin de pouvoir faire correspondre le niveau d'études et le secteur d'activités des entreprises.		
Pour les personnels, le secteur d'activité tertiaire sera privilégié afin d'être en cohérence avec la formation des étudiants. En revanche aucun secteur ne sera exclu.		
Nous avons su développer et entretenir des relations privilégiées avec deux établissements scolaires espagnols (IES LAGUNA DE JOATZEL- GETAFE/IES Mare Nostrum-ALICANTE) et un établissement allemand (BERUFSBILDENDE SCHULE FUR WIRTSCHAFT- Trèves) titulaires de la CHARTE ERASMUS. L'université d'Alicante est venue récemment enrichir ce réseau. Nous avons validé nos engagements mutuels grâce à un appariement et des conventions d'échanges, ce qui nous permet d'accentuer notre coopération multilatérale dans le cadre de la mobilité européenne de nos étudiants et de surcroit améliorer notre attractivité. La participation de notre établissement à des activités de coopération internationale permet à nos étudiants, nos membres du personnel d'adhérer à des projets européens, de franchir les barrières linguistiques, et d'avoir une motivation pour la mobilité. Cette ouverture vers l'extérieur leur offre un atout supplémentaire de réussite professionnelle, une valorisation de leur parcours et un enrichissement personnel. Les groupes cibles principalement concernés par ces objectifs, sont les sections de techniciens supérieurs, plus particulièrement ceux des sections "commerce international" et "Support à l'action managériale" pour lesquelles le référentiel impose ou incite à réaliser une		
période de formation professionnelle à l'étranger. Le personnel enseignant et administratif exprime une motivation grandissante pour la		
mobilité. Cet investissement permettra le développement des activités internationales, nécessitant ainsi de faire évoluer notre projet d'établissement régulièrement : - en analysant les impacts, - en évaluant régulièrement, - en définissant une stratégie évolutive.		
L'objectif final sera de mutualiser les points forts afin d'avoir un meilleur rayonnement dans l'intérêt des étudiants et des personnels. Le Programme nous permet d'installer encore plus dans la durée la coopération européenne et internationale dans une politique de transparence et non discriminatoire, stratégie inscrite depuis plus de vingt cinq ans dans notre projet d'établissement. Notre participation au programme s'inscrit concrètement dans notre politique internationale et		

- a pour objectif : 1. d'augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés en permettant l'attribution progressive d'ECTS en cours de formation pour nos étudiants, favorisant ainsi l'individualisation des parcours
 - d'améliorer qualité et pertinence de l'enseignement supérieur en facilitant le passage 2. d'une filière à une autre par la reconnaissance des acquis. (via le « Contrat Cadre » que nous avons signé avec l'Université de Bourgogne)
 - 3. de faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional, rendant l'Europe plus compétitive en matière économique et sociale, en lien étroit avec nos partenaires locaux (Conseil

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 - 11.02.2020

Régional de Bourgogne, Europe Direct, la Chambre de Commerce et d'Industrie)

- 4. de mutualiser nos méthodes de travail, nos outils pédagogiques et nos modalités d'organisation avec les établissements partenaires européens.
- 5. d'améliorer la gouvernance et le financement en ayant une politique de transparence dans la gestion et dans le cofinancement des actions de mobilité.

Nos actions sont soutenues financièrement en INTERNE, et en EXTERNE par divers partenaires locaux : collectivités, acteurs économiques ...

Nous travaillons en étroite collaboration avec :

- 1. Le Conseil Régional de Bourgogne, qui subventionne nos étudiants par la mise en place d'un dispositif de soutien de leur projet professionnel dans le cadre d'une coopération européenne : BMI (Bourse de Mobilité Internationale).
- 2. L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse qui favorise l'échange et l'apprentissage interculturels et alloue des subventions.

Nous faisons appel également à d'autres acteurs locaux, comme les associations, les collectivités locales.

Tout au long de ce programme nous avons la volonté d'accentuer la diversification de financement. Chaque année, et en fonction des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, notre stratégie sera réajustée de façon transparente.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Nous avons fait le choix d'organiser la mobilité pour l'ensemble des étudiants en fin de première année de formation, soit neuf semaines en mai-juin. Cela permet aux équipes pédagogiques de préparer au mieux les bénéficiaires sur les plans pédagogique, linguistique et culturel. Ainsi, les étudiants abordent la deuxième année avec une plus grande aisance linguistique, une plus grande maturité et une ouverture d'esprit qui élargit les opportunités de poursuite d'études.

Quant au personnel, le choix de la date de la mobilité se fait en accord avec le Chef d'Etablissement dans le respect des obligations de service et de l'organisation générale de la structure.

Cette organisation étant satisfaisante pour les étudiants comme pour le personnel, nous la maintiendrons pour les années à venir.

L'établissement bénéficie grandement de cette mobilité. A leur retour, les participants, en témoignant de l'expérience vécue, suscitent un vif intérêt chez leurs pairs ce qui renforce le rayonnement de l'établissement en interne et en externe.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel,

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 - 11.02.2020

la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

IMPACT SUR LES PARTICIPANTS - ETUDIANTS

A COURT TERME

* une confiance dans la communication orale en anglais

* acquisition d'ECTS

A MOYEN TERME

* une poursuite d'études facilitée par la mobilité et l'amélioration du niveau de langue

A LONG TERME

* une meilleure aisance à communiquer,

* une plus-value professionnelle,

* une reconnaissance des acquis,

* une valorisation et une insertion européenne,

* une prise de conscience de l'importance de la diversité culturelle et linguistique, du besoin de combattre toute forme de discrimination (raciale, ethnique, religieuse) et de défendre l'égalité des sexes afin de renforcer la cohésion sociale et le dialogue interculturel.

IMPACT SUR LES PARTICIPANTS - PERSONNEL ENSEIGNANT OU NON

A COURT TERME

* une confiance dans la communication orale en anglais,

* préparation à la certification complémentaire DNL (Discipline non linguistique),

* amélioration du travail en équipe pluridisciplinaire.

A MOYEN TERME

* mutualisation des pratiques et acquisition de compétences techniques,

* participation à des projets éducatifs à vocation européenne (Printemps de l'Europe, Journée de l'Europe...).

A LONG TERME

* une meilleure aisance à communiquer,

* une plus-value professionnelle,

* une valeur ajoutée dans la perspective de carrière,

* une valorisation et une insertion européenne,

IMPACT SUR L'ETABLISSEMENT

* cette ouverture européenne apporte une véritable spécialité conforme à notre politique internationale et notre projet d'établissement,

* cela permet de multiplier nos échanges et rencontres avec des partenaires étrangers,

* proposition d'une bi-diplomation avec des établissements partenaires,

* fédération des équipes autour d'un projet commun européen.

IMPACT AU NIVEAU LOCAL/REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

* reconnaissance d'une cohérence au niveau des deux axes du volet international de notre établissement,

* acquisition d'une compétitivité,

* développement des formations proposées en STS,

* asseoir notre position et notre notoriété en matière d'ouverture européenne,

* contribution à l'ouverture internationale de la Région Bourgogne Franche Comté, cofinanceur,

* volonté d'élargir nos partenariats en proposant des mobilités entrantes à des organismes intéressés par un projet similaire.

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 - 11.02.2020

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

En début d'année scolaire, une présentation du dispositif Erasmus, des critères d'éligibilité ainsi que des informations relatives à la mobilité en général est faite auprès de tous les étudiants. Une synthèse numérique leur est ensuite adressée individuellement sur leur messagerie interne à l'établissement.

Chaque étudiant éligible à la mobilité accède à celle-ci et perçoit un montant identique correspondant à la participation Erasmus. De plus, le dispositif ENVOL permet à chacun d'obtenir une bourse de mobilité internationale attribuée par la région Bourgogne Franche Comté ; le montant de cette aide varie en fonction de la situation financière de chacun. Des actions et projets de classe collectifs sont des sources de financement supplémentaires qui viennent en soutien à ceux qui en ont le plus la nécessité.

Les étudiants ayant besoin d'un accompagnement spécifique font l'objet d'une attention particulière et d'un suivi individuel et personnel. Ils seront plus étroitement accompagnés dans chacune des étapes avant, pendant et après la mobilité. Ces participants seront recommandés auprès des entreprises avec lesquelles nous entretenons des relations étroites et privilégiées.

Pour le personnel, chaque membre reçoit une proposition d'accès à la mobilité. En fonction du nombre de mobilités disponibles, tous les candidats intéressés se verront répondre favorablement à leur demande à court ou moyen terme.

Un montant forfaitaire, identique pour tous, en fonction du pays d'accueil est alloué pour couvrir les frais de transport et d'hébergement.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Il semble tout d'abord essentiel de passer par une phase d'information. La Direction de l'établissement en concertation avec les Responsables des Relations Internationales, le secrétariat International et le service des NTIC va organiser dès la rentrée 2020 des sessions de travail afin de se familiariser avec le réseau EWP qui permettra de gérer les accords interinstitutionnels et les contrats pédagogiques en ligne, d'échanger les données sur la mobilité et d'avoir un suivi plus efficace.

La mise en place technique dans l'établissement de ce processus de normalisation et de digitalisation sera confiée à notre service informatique dédié aux NTIC et devra être opérationnelle dès la rentrée 2021.

Une seconde phase d'information sera ensuite menée auprès de l'ensemble des personnels

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative fr

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 - 11.02.2020

impliqués et investis dans la mobilité. L'accent sera mis sur les avantages réels de l'initiative de la carte étudiante européenne pour les établissements d'enseignement supérieur : gestion en ligne simplifiée du processus de mobilité de la sélection à la reconnaissance automatique des crédits, réduction de la charge administrative...

Notre établissement pourra alors convertir les cartes étudiantes existantes en cartes étudiantes européennes par l'ajout d'un nouvel hologramme et d'un QR code.

Les étudiants seront alors vivement invités et encouragés à télécharger l'application mobile Erasmus +. Les nombreux avantages qu'offre l'utilisation de celle-ci leur seront déclinés : accès à toutes les procédures administratives dont ils ont besoin avant, pendant et après la mobilité, accès à des cours et services en ligne, profiter d'activités culturelles dans toute l'Europe à prix réduits...

Notre établissement d'enseignement supérieur est prêt à s'impliquer dès maintenant dans ces deux projets que sont l'EWP et la carte étudiante européenne dans le souci de promouvoir une Europe accessible à tous, des valeurs communes et favoriser une éducation plus inclusive.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

De manière générale, notre établissement d'enseignement supérieur, est soucieux de promouvoir les comportements éco-responsables auprès des étudiants. En matière de respect de l'environnement, un projet « recyclage et tri des déchets » mené et géré par les étudiants a été mis en place.

Dans le cadre de la mobilité Erasmus et afin de réduire l'impact négatif sur l'environnement, l'établissement a fait le choix de se tourner vers des partenaires scolaires et professionnels situés dans les pays de l'Union Européenne accessibles en train. Ceci permet aux étudiants mais également aux enseignants en charge des visites de stage dans les pays d'accueil d'emprunter les transports en commun les moins néfastes à l'environnement.

Sur place, l'étudiant sera encouragé à se rendre dans son entreprise d'accueil à pied ou à vélo et devra donc en amont sélectionner son lieu d'hébergement en fonction de cette exigence.

De plus en plus, notre stratégie institutionnelle vise à créer des partenariats en nous tournant vers les entreprises soucieuses de la même démarche euro citoyenne d'éco responsabilité.

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

A l'occasion de 4 heures dédiées chaque semaine à l'accompagnement à la mobilité et à la communication interculturelle, on cherchera à renforcer chez chaque étudiant candidat à la mobilité son identité européenne et à développer chez lui le sentiment d'appartenir à une diversité multiculturelle.

La présentation de la construction de l'Union Européenne par des intervenants extérieurs (Maison de l'Europe), la participation à une simulation de séance du Parlement Européen (organisée par la région Bourgogne Franche Comté) contribuent à une meilleure connaissance des institutions européennes et de leur fonctionnement. L'adoption de résolutions virtuelles et ses amendements sur la politique migratoire de l'UE, l'étude des comportements pro-citoyens et eurosceptiques, l'évolution de l'Union sans cesse plus étroite entre les peuples européens, l'équilibre des finances publiques et le dumping social sont autant de thèmes abordés au cours de cette simulation.

De plus des travaux de recherches sur le pays d'accueil, en amont de la mobilité permettra de dépasser les différents stéréotypes et de combattre la propagation de fausses

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 - 11.02.2020

informations facilitant ainsi l'intégration dans le pays d'accueil pendant la mobilité.

Au-delà d'être un citoyen français, ces heures d'enseignement permettent aux étudiants de prendre conscience qu'ils sont avant tout des citoyens européens. En vertu de cette citoyenneté européenne, ils se sentent investis d'une responsabilité et s'intéressent à la vie locale, aux institutions, à la législation du pays et de la ville dans laquelle ils effectuent leur période de formation en milieu professionnel. Leur citoyenneté européenne leur donne le droit d'interagir dans la vie locale. Ils affirment leur sentiment d'appartenance à la famille européenne.

Après la mobilité, notamment à l'occasion des Erasmus Days, des rencontres avec d'autres étudiants permettront de mutualiser les expériences personnelles et professionnelles et de renforcer la cohésion sociale. De plus, la création d'une association d'anciens étudiants permet de créer du lien et d'élargir le réseau d'étudiants actuel avec des professionnels, pour certains travaillant en Europe hors du territoire national, afin de donner un sens professionnel à l'accompagnement pédagogique.

D'autre part, cette association permet d'investir les étudiants de notre institution dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants entrants afin de créer un climat de confiance et un lien nécessaire à une mobilité entrante réussie.

Au-delà de la mobilité, l'objectif est de continuer à promouvoir l'euro-citoyenneté en encourageant les jeunes à un engagement civique et citoyen.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Notre établissement offre uniquement des formations de techniciens supérieurs pour lesquelles la mobilité est obligatoire ou vivement conseillée. Cette mobilité, inscrite dans le référentiel, donne automatiquement accès à la reconnaissance des ECTS. Cette reconnaissance est de fait dans la mesure où la mobilité respecte les conditions de la convention de stage tripartite quant à la durée, les activités réalisées, compétences développées et règles établies.

Pour toutes les mobilités effectuées, le supplément au diplôme est attribué systématiquement (dans deux langues) à tous les candidats bénéficiaires lors d'une remise de diplômes spécifique et officielle organisée par notre établissement au début de l'année scolaire suivant la mobilité.

Notre offre de formation actuelle attribue automatiquement et systématiquement 60 ECTS par année de formation, soit 120 sur les deux années de BTS à partir du moment où la scolarité et la mobilité ont atteint leur objectif.

Nous envisageons de poursuivre nos actions de promotion de la mobilité dans un cadre d'études. En effet, le BTS Commerce International s'inscrit déjà dans un référentiel européen permettant ainsi une reconnaissance mutuelle des contenus pédagogiques et disciplinaires. Une réflexion a été menée avec un établissement scolaire partenaire à Zwolle aux Pays Bas afin d'encourager une mobilité entrante et sortante des étudiants dans un cadre d'études qui reconnaitra l'attribution des ECTS. Cette réflexion sera développée et poursuivie avec d'autres établissements scolaires partenaires et pour d'autres formations. A court terme, des sessions de travail avec nos partenaires seront mises en place afin de définir les critères communs de reconnaissance et de validation : contenu pédagogique, progression, compétences développées, durée de la formation et objectifs réciproques généraux pour les étudiants entrants et sortants.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

La mobilité du personnel est vivement encouragée et promue auprès du plus grand nombre afin d'en faciliter l'accès. La Direction de l'établissement fait le choix d'inscrire cette mobilité comme une priorité au plan de formation des personnels. Des entretiens individuels entre notre Chef d'Etablissement et chaque membre du personnel est l'occasion d'évaluer l'engagement et les besoins de chacun afin de motiver à connaitre la mobilité.

Au niveau organisationnel, les personnels en mobilité se voient accompagnés par le secrétariat international pour les démarches administratives et conseillés par d'autres membres du personnel ayant déjà connu la mobilité. Afin d'assurer la continuité de service, les équipes se mobilisent en amont pour organiser les remplacements nécessaires dans le cadre de la poursuite des activités : formation du personnel à la polyvalence, renforcement du travail d'équipe et collaboratif. Par exemple, des séances de travail en binômes sont mises en place régulièrement afin d'avoir une meilleure connaissance du travail de chacun et ainsi faciliter le remplacement des personnels en mobilité.

En fin de mobilité, le bénéficiaire reçoit un certificat de stage attestant de la durée, du lieu, des activités réalisées et des compétences acquises. Ce certificat viendra alimenter le dossier professionnel des personnels.

Une rencontre bilan entre le Chef d'Etablissement, le tuteur de stage et le membre du personnel est l'occasion de mettre en avant les bénéfices de l'expérience, d'envisager une perspective d'évolution professionnelle avec un regard nouveau.

Forts de cette mobilité, les personnels sont encouragés à mutualiser le fruit de leur expérience auprès de leurs pairs afin de promouvoir, rassurer et répondre aux questions d'éventuels futurs bénéficiaires.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Notre établissement a pour objectif de valoriser et de partager ces projets européens de mobilité grâce au plan de communication suivant :

En interne :

- présentation du programme lors des Portes Ouvertes de l'Etablissement, de forums, salons, à l'aide de l'outil informatique (powerpoint),

- partage des expériences et informations par les participants à une mobilité auprès des nouveaux étudiants à l'occasion des Erasmus Days,

- rédaction dans le journal interne à l'établissement d'un article par les bénéficiaires. Cet article destiné aux étudiants et aux membres du personnel de l'établissement sera ensuite transmis aux partenaires, à la Région Bourgogne Franche Comté et à la D.A.R.E.I.C.

En externe :

- mise à jour régulière du site internet de l'établissement et de la rubrique internationale : <u>www.lyceelesarcades.com</u>

- envoi d'un compte-rendu à la D.A.R.E.I.C et à la Région Bourgogne Franche Comté cofinanceur, au titre de la subvention accordée aux étudiants qui réalisent une période de formation à l'étranger,

- exploitation des expériences vécues en communiquant aux partenaires les rapports de

stage et les articles de presse.

Plus particulièrement dans le cadre de la mobilité du Personnel :

- valorisation des acquis de l'expérience capitalisée lors de la mobilité du Personnel en période d'observation : les rencontres avec les organismes professionnels locaux (Club Import Export et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) et les entreprises locales partenaires permettent d'échanger expertise, savoir-faire et savoir-être.

Veuillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Afin de communiquer en toute transparence et à destination de tous, les principes de cette charte seront mis en ligne, en français et en anglais, sur la page principale du site internet <u>www.lyceelesarcades.com</u>.

Un lien dans l'onglet « international » permettra l'accès aux pages dédiées aux projets menés par l'établissement sur la plateforme Erasmus+ ProjecResults.

De plus, en interne, la charte, mettant en évidence l'implication de toutes les entités de l'établissement, sera affichée dans les points stratégiques de communication et sera mise en valeur lors de tous les événements visant à promouvoir l'établissement : portes ouvertes, salon Studyrama, salon de l'Etudiant...

Les réunions de Direction, auxquelles participeront les responsables des Relations Internationales, mettront régulièrement à l'ordre du jour un point d'étape quant aux objectifs du programme, ses impacts et effets sur le développement de l'internationalisation de l'établissement. L'information sera ensuite plus largement relayée par les différents responsables de l'établissement en interne auprès des équipes et en externe auprès des professionnels.

Nos partenaires locaux (Région Bourgogne Franche Comté, Mairie, DAREIC, Rectorat), nationaux et internationaux (établissements scolaires et entreprises partenaires) seront informés par les Responsables des Relations Internationales de la mise en place de cette charte et seront invités à en prendre connaissance par le biais de notre site Internet.



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

(https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq)